

MESSAGE

CM
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - JUIN 2022 - NUMÉRO 83



DOSSIER

Focus sur le budget
communal 2022

ACTUALITÉ

La résidence seniors
se dévoile

PAROLE D'ÉLUE

Natalia Landelle,
la solidarité au-delà
des frontières

SOLIDARITÉ
MOBILISATION
POUR L'UKRAINE

*Familles camblanaises et meynacaises
et familles ukrainiennes ensemble aux côtés des élus.*



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Le festival Théâtre d'Hiver a pris ses marques à Camblanes et Meynac. Amateurs ou simples curieux ont pu découvrir en février et mars 3 œuvres originales : "Je suis prête !" par la Cie Entre deux Scènes, "Larbins !" par la C^{ie} du Portail, "Mon(s)tre-toi !" par la C^{ie} Sortie 17. Un festival en partenariat avec les communes de Quinsac et Cambes qui s'impose comme le rendez-vous du début d'année.



■ Lancement de la campagne de lutte contre la prolifération du moustique-tigre sur la commune en mars : animations sur le marché, distribution de documents d'information dans les boîtes aux lettres, réunion publique et webinar. Surveillez vos extérieurs et éliminez toutes les eaux stagnantes !



■ Beau succès pour les bourses aux vêtements enfants/ados et adultes en mars et début avril. Et un nouveau lieu, la salle polyvalente, apprécié de tous. Un grand bravo à toute l'équipe des bénévoles, réunie autour de Monique Chataignat, pour la parfaite organisation.



■ La célébration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée au monument aux Morts, place de Verdun. Une commémoration en présence du maire Jean-Philippe Guillemot, de l'équipe municipale, de Michel Croizat président de la section des anciens combattants et de nombreux habitants, toutes générations confondues. Un grand merci pour leur présence, à l'Amicale des Réservistes de l'ET5, aux jeunes sapeurs pompiers de la Benauges, ainsi qu'à la brigade de Gendarmerie de Latresnes.



■ Un retour de la Fête du Vin parfaitement réussi le 14 mai en soirée sur le parvis de la salle Polyvalente, décoré en place du village. La nouvelle formule "LES CAMBLANADES" a ravi un très nombreux public autour de dégustations (une vingtaine de châteaux et domaines présents), d'animations musicales et d'une restauration à base de produits du terroir.



■ Plus d'une trentaine de familles, récemment installées sur notre commune ont participé le 14 mai à la réunion des nouveaux Camblanais et Meynacais. Le maire Jean-Philippe Guillemot et l'ensemble de l'équipe municipale ont présenté la commune, le fonctionnement et les services de la mairie, l'environnement associatif, économique et les grands rendez-vous annuels... Chaque famille a reçu un pied de vigne, témoignage de l'histoire et de l'activité viticole de notre commune !

2

sommaire

MESSAGE - JUIN 2022 - N° 83

■	PORTFOLIO.....2
	<i>Les événements du printemps.</i>
■	DOSSIER.....4 et 5
	<i>Budget : retour sur 2021 et perspectives 2022.</i>
■	ACTUALITÉ.....6 et 7
	<i>La future résidence seniors se dévoile.</i>
■	REPORTAGE.....8 et 9
	<i>Le SIETRA, un partenaire incontournable des collectivités.</i>
■	PAROLE D'ÉLUE.....10
	<i>Natalia Landelle, la solidarité au-delà des frontières.</i>
■	SOLIDARITÉ.....11
	<i>Mobilisation pour l'Ukraine et l'actu du CCAS.</i>
■	RENCONTRE.....12
	<i>Laurent Romero, à la découverte du monument aux Morts.</i>

■	URBANISME / AU FIL DE L'INFO.....13
	<i>Dématérialisation des actes / Éclairage public.</i>
■	AU FIL DE L'INFO / ÉCONOMIE.....14
	<i>Travaux / Économie locale.</i>
■	AU FIL DE L'INFO.....15
	<i>Les informations municipales.</i>
■	À L'AFFICHE.....16
	<i>L'agenda culturel.</i>
■	MÉDIATHÈQUE.....17
	<i>Animations, expositions et rencontres.</i>
■	ASSOCIATIONS.....18 et 19
	<i>L'actualité des acteurs associatifs.</i>
■	AGENDA.....20
	<i>Les dates du trimestre à ne pas manquer.</i>



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Sarah Mokni, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : Korus • Document édité à 1 600 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 • Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé.



sommaire



Chères et chers Camblanais et Meynacais,

Les semaines se bousculent. A peine l'hiver passé, nous voilà déjà aux portes de l'été, les chaleurs de ces derniers jours ne me démentiront pas. Avec les beaux jours, les activités culturelles et de loisirs, reprennent enfin, parfois après deux longues années d'interruption.

La Fête du Vin était très attendue, elle a obtenu un magnifique succès avec plus de 400 personnes réunies et le plaisir de se retrouver autour de très belles dégustations, dans une véritable ambiance de fête de village baptisée désormais "Les Camblanades". Plusieurs orchestres ont animé la soirée dont les très remarquables "Veneurs d'Epernon" et leurs trompes de chasse. Les absents ont eu tort mais ils auront l'occasion de se rattraper lors de **l'immanquable feu de la Saint-Jean**, le vendredi 24 juin à la chapelle de Meynac, une fête que l'on ne voit nulle part ailleurs, dans un lieu aussi

magique ! Nous vous y attendons nombreux pour danser autour du feu avec tous les enfants !

Parmi les autres temps forts de la commune, je vous propose de nous retrouver lors de "Jazz 360", festival ayant acquis désormais ses lettres de noblesse avec la venue de "pointures" pour deux concerts, le samedi 11 juin à 18h30 et 20h30 autour de la place de l'église. **L'entrée est gratuite**, là aussi les absents auront tort...

« Les événements festifs de ce printemps nous permettent de retrouver l'ambiance de "fête de village" dont nous avons besoin »

Suivront ensuite la fête d'Artemuse le samedi 18 juin dans les jardins de l'école de musique, puis le vide-greniers dans une nouvelle configuration, le dimanche 26 juin toute la journée au cœur du village. Enfin, n'oubliez surtout pas le **concert Lyrique** dans l'église Sainte-Eulalie le samedi 9 juillet, je vous promets un grand moment de bonheur. J'adresse très sincèrement un grand Bravo à tous les organisateurs bénévoles qui nous permettent de vivre **ces moments forts de la vie camblanaise et meynacaise**, en attendant des vacances bien méritées.

Ce "**Cocon Camblanais**" ne nous fait pas oublier les événements du monde et notamment la solidarité autour des Ukrainiens qui vivent désormais sur notre commune. Le Conseil municipal a souhaité les recevoir à la mairie le 9 mai avec leurs familles d'accueil pour un moment d'amitié et de fraternité fort en émotions.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau numéro de "Message" qui vous détaille le travail communal, avec un budget toujours plus contraint mais parfaitement maîtrisé. Nous vous présentons la future résidence seniors, projet structurant pour notre commune et nos réflexions sur la réduction de l'éclairage public ainsi que la première phase de la transformation du centre bourg avec la montée vers l'église. Bien sûr, vous trouverez également **toute la vie associative riche et dense de notre belle commune** !

D'autres sujets nous animent comme le déploiement dans les prochaines semaines de la participation citoyenne en lien avec la gendarmerie, mais nous aurons l'occasion d'y revenir...

D'ici là, je vous souhaite un très bel été. Portez-vous bien et prenez soin de vous !

Avec tout mon dévouement et ma sincère amitié.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



2021 : UNE GESTION RAISONNÉE AVEC DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

Les dépenses de fonctionnement de 2021 se sont élevées à 1 735 000 € pour un budget initial de 1 739 000 €. Les recettes de fonctionnement quant à elles, ont été quelque peu supérieures aux prévisions avec 2 156 000 € de recettes réalisées, ce qui laisse un excédent de fonctionnement de 420 388 € utilisables pour investir. Côté investissements, la construction de la salle culturelle n'a pas pu démarrer du fait de la poursuite de l'instruction d'un recours.

Les autres investissements prévus au budget 2021 ont pu être réalisés ou engagés à hauteur 631 000 €, soit 78 % du montant prévu au budget initial. En tête de ces investissements, la voirie, mais aussi la modernisation d'une partie de l'éclairage public en vue d'économies d'énergie, le self-service du restaurant scolaire, la pergola chemin des Écoliers et l'installation de caméras de vidéo-protection pour la sécurité des Camblanais.

Aucun emprunt n'a été effectué en 2021, ce qui vient encore améliorer la capacité à emprunter de la commune pour les futurs investissements. ■



Sécurité : Installation d'un réseau de caméras de vidéo-protection.



Enfance et école : création d'une ligne de self-service au restaurant scolaire.



Cadre de vie : création d'une pergola végétalisée chemin des Écoliers.



Patrimoine : travaux de réfection à la chapelle de Meynac.

2022 : UN BUDGET QUI PREND EN COMPTE LA HAUSSE DES PRIX

La municipalité de Camblanes et Meynac n'échappe pas aux incertitudes liées à la conjoncture économique. La hausse des prix, notamment de l'énergie et globalement de tous les consommables, est sensible. À cela, s'ajoute une hausse des frais de personnels liée à la revalorisation de l'indice des salaires de la fonction publique, prévue en cours d'année 2022.

Aussi, le Conseil municipal en date du 14 avril 2022 a décidé une augmentation du taux des taxes afin d'aligner l'augmentation des impôts sur l'inflation.

Il a été voté une augmentation de 1 % de la taxe foncière bâti après quatre années de stabilité. Cela vient s'ajouter aux 3,40 % d'augmentation des bases des taxes décidée par l'État. Le montant des taxes foncières 2022 sera donc de 4,40 % supérieur à celui de 2021, ce qui correspond au taux d'inflation prévu par l'INSEE au moment du vote. ■



INVESTISSEMENTS 2022 : MODERNISER, EMBELLIR ET SÉCURISER

La première phase de la salle culturelle figure à nouveau au budget d'investissements 2022 pour un montant de 1 782 000 € financés pour partie par un emprunt : « *Nous espérons que l'issue de l'action juridique en cours nous soit rapidement favorable* » commente le maire, Jean-Philippe Guillemot.

En-dehors de la salle culturelle, les investissements se répartissent entre voiries pour 297 000 €, avec notamment la poursuite de la réfection de la route du Bourg, les voies douces, la révision du PLU, le schéma directeur des eaux pluviales, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, l'entretien de l'église Sainte-Eulalie, l'aménagement des jeux de l'espace Guerlande... **Au final, c'est un total de 874 000 € d'investissements qui sont prévus en 2022 hors salle culturelle, avec un recours possible à l'emprunt à hauteur de 155 000 €.** ■



5

TAXES LOCALES 2022 : DU CHANGEMENT SUR VOTRE FEUILLE D'IMPOSITION

Taux des taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	10,68	10,68	10,78	10,95	10,95	10,95	10,95	10,95
Taxe foncière/bâti	17,81	17,81	17,98	18,26	18,26	18,26	18,26	19,26
Taxe foncière non bâti	49,81	49,81	50,31	51,06	51,06	51,06	51,06	51,06

Seuls les contribuables dépassant un certain niveau de revenu paieront encore une taxe d'habitation en 2022, avec toutefois une réduction de 65%. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires demeure quant à elle appelée en intégralité.





Logements et intergénération

LA FUTURE RÉSIDENCE SENIORS SE DÉVOILE

Perspective de la résidence seniors qui prendra place au domaine de Lagrange (photo non-contractuelle).

À L'AUTOMNE 2022, DÉBUTERONT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE SENIORS SUR LE DOMAINE DE LAGRANGE. CE NOUVEAU LIEU D'HABITATION FAVORISERA LA MIXITÉ SOCIALE ET L'INTERGÉNÉRATION, DANS UN CONFORT ET UN ENVIRONNEMENT NATUREL D'EXCEPTION.

« **N**otre volonté est que les anciens du village puissent rester vivre dans leur commune et qu'ils continuent de profiter de ce cadre de vie unique, en bénéficiant d'une dynamique sociale et culturelle de grande qualité » explique d'emblée Jean-Philippe Guillemot, le maire de Camblanes et Meynac.

En effet, l'espérance de vie s'allonge et nos aînés ont la chance de pouvoir vivre des jours heureux plus longtemps qu'auparavant. Soucieuse de l'avenir de ses seniors, la municipalité de Camblanes et Meynac pensait depuis quelques années à un projet immobilier allant dans ce sens. L'idée d'une résidence dite "seniors" a donc germé, mais pas seulement. Partant du constat qu'il est de plus en plus difficile de se loger dans la région, la mairie a souhaité un projet où mixité sociale et générationnelle cohabitent.

Les circonstances ont fait que deux terrains ont été mis en vente sur le secteur du domaine de Lagrange au même moment. Une opportunité que le Conseil municipal a saisie afin de maîtriser le foncier et pouvoir créer le projet de son choix.

« Les négociations n'ont pas toujours été faciles, surtout face à de nombreux promoteurs immobiliers peu attentifs aux besoins de la commune. Finalement, un accord a été trouvé avec la société Villages d'Or qui s'est engagée à réaliser ce projet d'envergure en accord avec les exigences de la municipalité » complète le maire.

LES VILLAGES D'OR S'INSTALLENT À CAMBLANES

Villages d'Or est une société familiale spécialisée dans la construction de résidences seniors depuis 1995 qui





propose une alternative à la maison de retraite.

Le Domaine de Lagrange s'érigera autour de trois pôles :

- des terrains à bâtir ;
- la Villa Alba, immeuble résidentiel de 12 appartements de standing ;
- la résidence les Villages d'Or destinée aux seniors.

Les habitants de cette dernière auront accès à **64 logements** de deux ou trois pièces, dont 14 sont éligibles au loyer modéré. D'une surface de **42m² et 50m²**, ils seront répartis sur trois bâtiments d'un seul étage (R+1).

Tous seront **spécialement équipés pour les seniors** dans une logique d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Érigée autour d'une placette arborée et agrémentée d'un bouldrome, la résidence sera un réel lieu de vie convivial et animé.

Différents services et animations seront proposés avec un espace détente, un espace loisirs ou encore un espace cuisine, le tout animé et géré par un régisseur, véritable "couteau suisse" de la résidence.

Le Domaine de Lagrange sera donc un lieu sécurisé et convivial qui permettra aux anciens de Camblanes et Meynac de rester sur leur commune tout en profitant d'un bon confort et d'un accès pratique aux commerces et aux offres culturelles de la commune.

PLUS DE LOGEMENTS POUR LES CAMBLANAIS ET MEYNACAIS

Au-delà des seniors, les Camblanais et Meynacais auront accès à **onze terrains à bâtir** entre 800 et 1000 m² qui seront disponibles à la vente, ainsi qu'à la **Villa Alba. Un immeuble constitué de 12 logements résidentiels, avec balcon et terrasses (rooftop) ou jardin.** Le tout sera parfaitement intégré à la nature environnante avec une volonté de préserver les zones boisées ainsi que les haies et les murets existants.

Les équipes de la mairie restent, en effet, très vigilantes quant à la qualité du projet. *« Nos aînés doivent pouvoir se loger à des prix accessibles »* précise le maire. *« Nous avons un droit de regard sur ce projet et nous avons fait en sorte que les Camblanais et Meynacais soient prioritaires »* termine Jean-Philippe Guillemot.

Un quartier qui se veut accessible à tous donc, avec du lien social, de la mixité : un nouveau lieu de vie au coeur du bourg de Camblanes et Meynac. ■



3 QUESTIONS À JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT, MAIRE DE CAMBLANES ET MEYNAC

Qu'est-ce qui vous a poussé à porter ce projet au niveau de la municipalité ?

Il nous paraît important de permettre aux personnes qui avancent en âge d'avoir le choix de continuer à vivre à domicile. C'est un véritable enjeu, autant local que national. Passé un certain âge, les logements ne sont plus adaptés, l'isolement augmente, il devient plus difficile de se déplacer. Il existe certes de nombreux services à leurs endroits, notamment les aides à domicile et les auxiliaires de vie, mais il n'y avait pas de solution intermédiaire. Ce genre de résidence dédiée aux seniors autonomes est une réponse à cette problématique.

C'est cet enjeu que la municipalité a souhaité porter, car nous avons une vraie demande de nos seniors qui veulent continuer à vivre sur notre commune en toute sécurité.

Que vont-ils y trouver ?

En premier lieu, des logements adaptés à leur quotidien et à leurs besoins, à la fois pratiques et confortables avec balcon ou petit jardin. L'implantation de la résidence est pensée dans cette optique : à proximité des commerces et des services du centre-bourg.

En parallèle, le projet est accompagné de services à la personne et d'animations très appréciés dans les résidences déjà existantes. Nous avons reçu beaucoup de demandes des habitants de Camblanes et Meynac qui se sont déjà positionnés pour y vivre ou pour investir.

Quid de l'ensemble du projet immobilier ?

D'abord, le lieu est magique, il est situé dans un écrin de verdure à proximité immédiate du centre-bourg, des commerces et des services. Nous avons souhaité créer un quartier intergénérationnel en diversifiant l'offre. C'est un projet structurant pour la commune avec une dizaine de lots à bâtir, un petit immeuble résidentiel et la résidence seniors comprenant 14 logements sociaux. Il n'existe pas d'offre équivalente sur le territoire. ■



Gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

LE SIETRA : UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE DES COLLECTIVITÉS

LE SIETRA INTERVIENT SUR LES COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS, DONT CAMBLANES ET MEYNAC. OBJECTIFS : GÉRER LES COURS D'EAU TRAVERSANT LE TERRITOIRE ET PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS DES RISQUES D'INONDATION.

8

Le Syndicat Intercommunautaire d'Etudes, de Travaux, de Restauration et d'Aménagement (SIETRA) des bassins-versants de l'Entre-deux-Mers Ouest regroupe les Communautés de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, des Coteaux Bordelais, du Créonnais et de Convergence Garonne, ainsi que Bordeaux Métropole qui intervient dans la gestion et la protection des milieux aquatiques.

Son territoire d'actions et de compétences comprend l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac et Rions. Il couvre les bassins-versants du Pian, de la Pimpine, du Rebedech, de la Jaugue, du Luc, du Rouquey, du grand Estey, de l'Artolie et du Nau.

LES COMPÉTENCES DU SIETRA

En premier lieu, il intervient en matière de gestion et de protection des **milieux aquatiques** dans une approche environnementale. Il assure également la **gestion des risques d'inondation**.

Ses actions sont multiples :

- la mise en place de plans pluriannuels de gestion des bassins-versants ;
- la restauration de zones humides, plantations forestières, gestion des sédiments, continuité écologique ;
- la participation à l'élaboration de divers outils de gestion (Natura 2000, documents d'urbanisme, plan paysage) ;
- la sensibilisation à l'environnement et à la gestion des milieux aquatiques ;
- les études et les travaux dans le domaine de la gestion des risques d'inondation.

LES DROITS ET LES DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE RIVERAIN

Certains Camblanais et Meynacais, qui ont des cours d'eau sur leur terrain (Rebedech, Jaugue), sont propriétaires des berges et de la rivière jusqu'à son milieu.

Cette propriété de sol et d'usage implique des droits et des devoirs. Les riverains ont notamment pour mission de maintenir le cours d'eau en l'état, de veiller à l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.

La même obligation pèse sur les fossés, qui ne doivent être ni encombrés de végétaux, ni comblés ou busés. En effet, le busage imperméabilise le fossé et accélère la vitesse de rejet des eaux ce qui peut créer des dégâts en aval.

DEVOIRS

- Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges.
- Le propriétaire peut s'acquitter seul de cette tâche ou se regrouper en association avec d'autres.
- Le propriétaire doit enlever les débris et élaguer les arbres.





LES ACTIONS DU SIETRA EN LIEN AVEC LES HABITANTS ET LES COLLECTIVITÉS

Le SIETRA a, en priorité, une mission de médiation, d'information et de conseil. Le syndicat se doit de répondre aux demandes des collectivités ainsi que des populations.

« Par exemple, un propriétaire qui a sa berge qui s'effondre, peut venir nous demander conseil et nous essayons de lui répondre et de l'orienter au mieux » explique Elisabeth Lemoine, technicienne du SIETRA. « Nous sommes consultés sur de nombreux sujets, parfois même sur le sujet des eaux pluviales, compétence qui relève des communes ».

Au plan institutionnel, dans le cadre des lois afférentes à la gestion des cours d'eau et à la protection des personnes et des biens, le SIETRA est force de conseil. Il intervient selon le souhait des communes qui le consulte ou l'associe à l'élaboration de certains documents de planification tels que le PLU, le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales, les grandes phases de travaux.

Dans la même logique, le SIETRA peut être consulté par les services instructeurs des actes d'urbanisme pour des avis sur des permis de construire, des permis d'aménager et des programmes de réaménagement.

Toutefois, le SIETRA n'a qu'un avis consultatif sur ces dossiers.

À Camblanes et Meynac, comme ailleurs, le syndicat joue un rôle de vigie, c'est-à-dire que ses techniciens vont vérifier les cours d'eau, les embâcles, les affaissements de berges. « Si besoin, nous intervenons directement, ou par l'intermédiaire d'entreprises. Nous l'avons notamment fait sur la Jaugue avec l'entreprise REV ».

La Commune peut saisir le SIETRA pour avis technique sur les dispositifs de particuliers en matière d'assainissement individuel avec rejet dans le milieu naturel.

Le SIETRA intervient également dans le cadre du plan paysage, en collaboration avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers. ■

DROITS

■ Droit de propriété jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau.

■ Droit d'usage de l'eau (sur autorisation et selon la capacité du cours d'eau)

■ Droit de pêche sous réserve de la détention d'un permis. Plus d'information auprès de la Fédération de Pêche de la Gironde - Tél. 05.56.92.59.48 - Courriel: contact@peche33.com

LES AUTRES ORGANISMES DE LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau sur notre territoire ne se résume pas à la seule action du SIETRA. D'autres organismes interviennent tels que la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers dans le cadre de la GEMAPI, l'ASA (association locale). Sans oublier le SIEA, en charge de l'adduction d'eau et de l'assainissement.

- GEMAPI -

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.



Responsable : Pascal Modet, maire de Baurech et vice-président de la Cdc.

Compétence exercée par la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers dans le cadre de la loi.

4 missions :

- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau, berges ;
- Défense contre les inondations ;
- Protection et restauration des milieux aquatiques ;
- Aménagement de bassins hydrographiques.

- ASA -

Association Syndicale Autorisée des palus de Camblanes et Meynac.



Président : Philippe Giry.

Missions : gestion des fossés et canaux d'évacuation d'eau de la zone des palus.

Le Syndicat des Palus de Camblanes s'occupait jusqu'à présent de la gestion des digues et des fossés d'écoulement (construction et entretien). Désormais, cette compétence est de la responsabilité de la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, via la GEMAPI. Il existe 4 autres ASA sur le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers : ASA de Baurech-Tabanac-Le Tourne, ASA de Quinsac, ASA de Latresne et ASA de Langoiran.





NATALIA LANDELLE

La solidarité au-delà des frontières...

NATALIA LANDELLE EST INSTALLÉE À CAMBLANES ET MEYNAC DEPUIS 2007. ORIGINAIRE D'ENGELS EN RUSSIE ET MAMAN DE DEUX ENFANTS, ELLE A REJOINT L'ÉQUIPE MUNICIPALE LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS. ELLE NOUS RACONTE SON ENGAGEMENT ET CELUI DE LA COMMUNE, NOTAMMENT EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS.

Vous êtes d'origine russe, comment êtes-vous arrivée à Camblanes et Meynac ?

Je suis arrivée en France en 2004 pour travailler dans le vin. J'ai repris mes études pour approfondir mes connaissances en vin et spiritueux. J'ai rencontré mon mari à Bordeaux et très vite, nous avons eu envie de plus d'espace et de calme pour pallier nos vies professionnelles très mouvementées. Mon époux connaissait l'Entre-deux-Mers et Camblanes et Meynac nous est vite apparu comme l'endroit idéal : proche de la métropole avec un bourg vivant, bien structuré, de nombreux commerces et le tout baigné d'espaces naturels.

Comment et pourquoi avez-vous rejoint l'équipe municipale ?

Lorsque mes enfants ont été scolarisés à l'école de Camblanes et Meynac j'ai eu envie de m'investir, tout d'abord comme représentante des parents d'élèves, puis dans l'association des parents d'élèves La P'tite Récré. Je suis de nature ouverte et curieuse, le lien social est pour moi primordial. J'ai également intégré l'association Coeur de Lotus qui menait des campagnes et des activités de sensibilisation à l'environnement. Un autre domaine qui me tient

particulièrement à coeur. C'est ainsi que j'ai rencontré Jean-Philippe Guillemot. Me voyant très impliquée dans la vie de la commune, il m'a proposé de rejoindre l'équipe municipale. Après la naissance de mon deuxième enfant, c'était l'occasion de garder une activité. Par ailleurs, la municipalité avait un engagement fort sur les questions d'environnement et de vie scolaire, ce qui a fini de me convaincre. Aujourd'hui, je suis pleinement épanouie dans ce rôle d'élue.

« Les habitants ont fait preuve d'un bel élan de solidarité »

Vous êtes très investie dans l'action humanitaire en faveur de l'Ukraine, comment s'organise la solidarité à Camblanes et Meynac ?

Les premiers jours de guerre ont été terrifiants. Une grande partie de ma famille vit en Russie et j'ai beaucoup d'amis et anciens collègues qui sont en Ukraine. Ma meilleure amie, ici en France, est d'origine ukrainienne. C'est donc tout naturellement que j'ai eu envie et besoin d'intervenir. L'élan de solidarité à Camblanes et Meynac a été extraordinaire. Monsieur le maire a très vite voulu organiser

des actions de solidarité et c'est par le biais d'une des maîtresses de l'école, qui avait un contact à l'ambassade de Moldavie, que nous avons pu agir. Ce pays très pauvre a accueilli de nombreux réfugiés, c'est ainsi que nous avons commencé à leur envoyer nos dons issus des collectes que la municipalité a organisées.

Est-ce que des familles ukrainiennes sont hébergées à Camblanes et Meynac ?

En effet, plusieurs familles sont hébergées dans notre commune. La première est arrivée le 7 mars. En venant sur Bordeaux, ils ont posté un message sur les réseaux sociaux pour trouver une famille d'accueil et ce sont des Camblanais et Meynacais qui se sont proposés ! Pour ma part, je me suis occupée de la traduction. Les enfants sont entrés à l'école. Le plus grand âgé de 6 ans et demi était assez renfermé, c'était difficile pour lui, alors je l'ai accompagné lors des premiers jours et puis finalement, il s'est très vite intégré. Il est impressionnant de constater la vitesse à laquelle les enfants s'adaptent !

La mobilisation a été générale, tout le monde a donné ce qu'il pouvait. Un élan de solidarité très émouvant qui me donne confiance et espoir en un avenir meilleur. Merci à tous ! ■

MOBILISATION POUR L'UKRAINE

Le lundi 9 mai, dans la salle du conseil municipal de Camblanes et Meynac, s'est tenue une **rencontre entre les élus, les familles d'accueil et les six familles ukrainiennes hébergées sur la commune**. Étaient présents, Jean-Philippe Guillemot, le maire ainsi que les membres de l'équipe municipale et les représentants du CCAS. Une date qui marque la commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale en Ukraine et en Russie. En effet, depuis fin février, l'Ukraine est en proie à un conflit dévastateur poussant les habitants à fuir leur pays. Une immense chaîne de solidarité s'est mise en place à travers toute l'Europe, en France évidemment et donc à Camblanes et Meynac.

17 UKRAINIENS ACCUEILLIS DANS LA COMMUNE

Grâce à la générosité et au dévouement des habitants de la commune, 17 personnes, dont 2 enfants de 4 et 6 ans, 2 lycéens et une étudiante, sont hébergées et en sécurité. Ces familles arrivent de toute l'Ukraine (Kiev, Kharkiv, Dniepropetrovsk et Odessa).

Ce sont principalement des femmes qui ont pu témoigner et faire part de leur déchirement lorsqu'elles ont dû quitter leurs maris et leurs fils, restés en Ukraine.

Pour toutes ces personnes, cette réunion a permis de



se rencontrer et d'échanger afin de créer des liens entre ukrainiens.

COLLECTES, LIEN SOCIAL ET GÉNÉROSITÉ

Nombre d'entre vous ont en effet participé aux différentes collectes organisées par le CCAS de la commune.

Parmi tous les remerciements, Jean-Philippe Guillemot a souhaité insister sur le rôle de Natalia Landelle, élue municipale et Mickael Anton habitant de la commune, qui parlent tous les deux russe et participent à l'accompagnement de ces familles.

La soirée s'est terminée par les deux hymnes nationaux, la Marseillaise et l'hymne ukrainien, puis par un pot de l'amitié où tout le monde a pu échanger dans la bienveillance. ■

SOLIDARITÉ et ENTRAIDE : le CCAS toujours présent

Quelle que soit la cause ou la nécessité le CCAS répond présent quand on fait appel à lui. En voilà quelques actions :

- pour la COVID 19, une attention particulière a été apportée aux seniors ;
- la renégociation des contrats de téléassistance pour le maintien à domicile des personnes âgées ou seules, dans de bonnes conditions ;
- le développement de la boutique solidaire grâce au projet "Gironde Alimentaire", du Conseil départemental permettant de diversifier les sources d'approvisionnement tout en favorisant les productions locales et de qualité ;
- l'accueil de nouvelles personnes dans les deux composantes de la boutique solidaire (alimentaire et vêtements).

Aujourd'hui, la situation en Ukraine nécessite d'apporter aux familles déplacées, une aide financière, administrative ou autre.

COLLECTE ET DONS

Un groupe d'élèves du lycée professionnel Flora Tristan, accompagné d'un de leurs professeurs, a aussi participé à cet élan de solidarité. Ils ont organisé une collecte de produits de première nécessité auprès de leurs camarades et de leurs familles, qui ont ensuite été apportés à la boutique solidaire du CCAS ou "Le P'tit Marché". (photo ci-contre)

Le développement de la boutique solidaire sera abordé dans un prochain numéro de MESSAGE.



RECOMMANDATIONS EN CAS DE FORTES CHALEURS

Porter des vêtements clairs et légers.

Rester à l'intérieur et au frais : Aux heures les plus chaudes, c'est à dire entre 12h00 et 16h00.

Boire beaucoup d'eau : En temps normal, il est conseillé de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour. Pendant une journée chaude, il est recommandé de passer à 3 ou 4 litres d'eau par jour et par adulte.

Éviter de transpirer trop : Il est déconseillé de faire du sport en cas de fortes chaleurs.

Adapter son alimentation : consommer davantage d'aliments riches en eau tels que les fruits et les légumes.

**Contact : CCAS de Camblanes et Meynac : 05.57.97.16.96
ccas.mairie.camblanes-et-meynac@orange.fr** ■

Laurent Romero est professeur d'histoire-géographie au lycée de Camblanes et Meynac.

Passionné d'histoire, il a suivi un cursus universitaire en histoire de l'art qui l'a amené à réaliser sa thèse sur la fortification des édifices religieux durant la Guerre de Cent ans. À cette occasion, il découvre l'univers des monuments aux Morts et leur histoire. Rattaché au CESCO, le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers, il est venu travailler au détour des années 2000 dans notre commune. Après avoir observé et photographié près de 600 monuments aux Morts, Laurent Romero a étudié celui de Camblanes et Meynac.

Pourquoi s'intéresser au monument aux Morts de Camblanes et Meynac ? Derrière chaque monument se cache un enjeu mémoriel très important.

À travers chacune de ces sculptures, l'histoire de la Première Guerre Mondiale est racontée, l'histoire des hommes qui sont morts.

La symbolique républicaine fait partie intégrante de ces monuments. Celui de Camblanes et Meynac

présente un poilu en pied sculpté, c'est-à-dire dans son intégralité et dans les moindres détails.

Le poilu est en action, il lance une

« L'enseignement de l'histoire prend tout son sens quand le sujet devient concret »

grenade de la main droite, le regard vers le ciel. Il se détache sur un fond qui est constitué d'une grande palme, le symbole du martyr dans l'iconographie chrétienne. Son dévouement pour la France est mis en avant par cette palme. Le laurier, symbole de la victoire, se distingue en bas sur la droite du monument et souligne le fait que le poilu, par son sacrifice, permet la victoire.

Comment faites-vous pour captiver vos élèves avec un tel sujet ?

La Première Guerre Mondiale est au programme scolaire. J'essaie, par l'intermédiaire d'un certain nombre d'activités, de rendre le sujet plus concret. Notre chance est d'avoir

le monument à deux pas du lycée. Je les invite, à partir d'une grille de lecture, à produire une analyse du monument aux Morts de Camblanes et Meynac et à en faire de même avec celui de leur commune. Nous participons parfois à des expositions qui permettent aux élèves de découvrir des objets de collection, par exemple des casques allemands et des objets de tranchées créés par les poilus. J'organise des visites pour les élèves, afin de rendre mes cours plus vivants. Toutes ces activités m'aident à travailler sur les symboles républicains.

Avec quels objectifs, étudiez-vous un monument aux Morts ?

Chaque monument aux Morts a une histoire, celui de Camblanes et Meynac n'y déroge pas. Ces monuments sont assez transparents dans le paysage, mais quand on commence à les regarder dans les détails, nous leur portons une toute autre attention. Ainsi, j'aspire à ce que mes élèves portent désormais un autre regard sur ces monuments afin qu'ils transmettent à leur tour ce pan de notre histoire. ■

LAURENT ROMERO

à la découverte de notre monument aux Morts



URBANISME : CRÉATION D'UN GUICHET NUMÉRIQUE

La commune de Camblanes et Meynac et le service instructeur des actes d'urbanisme travaillent à la mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Jusqu'à présent, les dossiers déposés dans le cadre d'une demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, installation d'une piscine) étaient faits exclusivement sur format papier.

D'ici à cet été, les demandes pourront être traitées en ligne, via un accès internet où il suffira de créer son dossier et compléter les différents renseignements.

En attendant la mise en place de cet accès (il vous sera communiqué via le site internet de la mairie et dans le

prochain MESSAGE), il existe une adresse mail : **ads.urbanisme@camblanes-et-meynac.fr**, où vous pouvez envoyer vos dossiers dûment complétés.

L'objectif est de centraliser et de simplifier les démarches des habitants et des professionnels. Il s'agit d'un nouveau dispositif pratique, écologique, plus accessible et plus rapide. Une inscription est toutefois nécessaire.

Vous pouvez ainsi faire votre dossier en ligne ou accéder à son suivi sur une plateforme gratuite 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Bien évidemment, vous pouvez toujours constituer vos dossiers sur format papier. ■

ÉCLAIRAGE PUBLIC : SE QUESTIONNER SUR L'EXTINCTION NOCTURNE

La municipalité de Camblanes et Meynac continue son travail en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Les élus de la commission Environnement et Développement Durable ont présenté le 16 mai, à l'ensemble de leurs collègues, une étude portant sur l'extinction de l'éclairage nocturne. État des lieux, enjeux, faisabilité à Camblanes et Meynac, conséquences, toutes les questions posées par un tel projet ont été abordées.

« *Avant d'envisager une quelconque mise en oeuvre de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, nous avons voulu faire un diagnostic. Un important travail a notamment été effectué par Éric Boularand, Dominique Hannoy et Philippe Caïs pour la cartographie des points lumineux* » explique Marie-Line Micheau-Héraud, adjointe au maire responsable de cette commission.

LA SANTÉ PUBLIQUE, LA FAUNE ET LA FLORE

Bien que novatrice, l'idée d'éteindre l'éclairage public la nuit n'a rien de nouveau. Des milliers de communes françaises ont déjà franchi le pas, notamment sur notre territoire (Cénac, Quinsac). Elles s'appuient notamment sur les textes de lois en vigueur dans le cadre du code de l'environnement. Plusieurs raisons poussent les communes à éteindre l'éclairage public sur certaines plages horaires :

- les économies d'énergie ;
- les économies financières ;
- la santé des habitants ;
- la protection de la faune et de la flore.

Sur ce dernier point, les études scientifiques ont démontré que la faune est très perturbée par l'éclairage la nuit. De

même, un candélabre peut tuer jusqu'à 150 insectes par nuit. Multiplié par autant de candélabres (il y en a 500 à Camblanes et Meynac), le bilan se chiffre à des dizaines de millions d'insectes tués chaque année.

À l'échelle européenne, 80% des insectes ont déjà disparu. L'aspect économique n'est pas négligeable non plus. L'extinction de l'éclairage public pendant 4 heures, chaque nuit, permettrait à la commune d'économiser au moins 10 000 € par an !

Reste la question de la sécurité, qui est souvent posée quand il s'agit d'extinction de l'éclairage public. Deux chiffres sont à retenir :

- 80 % des cambriolages ont lieu le jour ;
- 99 % des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.

« *Évidemment, la sécurité de nos concitoyens reste la priorité des élus* » insiste le maire, Jean-Philippe Guillemot. ■



ROUTE DU BOURG : SÉCURITÉ ET CONFORT

Comme vous avez pu le constater si vous êtes passés au cœur de Camblanes, les travaux de la route du Bourg ont commencé ce printemps, le 11 avril dernier pour être exact. **Il s'agit de la première phase d'une vaste rénovation du centre-bourg de notre commune.** Les deux autres phases seront consacrées à l'esplanade de l'église et à la restructuration de l'avenue Guy Trupin.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU ET SUR LA VOIRIE

Comme annoncé, ce chantier concerne la portion de voirie et de trottoirs entre le rond-point des Premières Côtes et l'église Sainte-Eulalie. La première étape des travaux a été menée par le SIEA (Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement), présidé par Jean-Philippe Guillemot, le maire de Camblanes et Meynac. Il s'agissait de poser toute une section de canalisation afin de moderniser le réseau d'adduction d'eau (remplacement des canalisations en plomb) et d'assurer un meilleur service à la population.

Dans un second temps et jusqu'à la fin du mois de juillet, le chantier est consacré à la réfection de la chaussée et du trottoir le long des habitations (largeur 1m40, aux normes PMR*), la création de places de stationnement et l'aménagement de plateaux surélevés qui permettront notamment de réduire la vitesse des véhicules.

Important : les arrêts de bus TRANSGIRONDE situés en face de la mairie et en face de l'église sont déplacés à proximité immédiate du rond-point des Premières Côtes. ■

**Personne à Mobilité Réduite*



14

économie locale

L'ACTUALITÉ "ÉCO" DE VOTRE COMMUNE

LES ATELIERS ÉCO-RESPONSABLES DE L'ESPRIT ZD

Esprit ZD est une boutique éco-responsable située sous le restaurant Puymeynac, au rond-point des Premières Côtes. Promoteur du zéro déchet et du made in France depuis son ouverture en 2021, le commerce propose désormais 400 références réparties dans 5 univers : bien-être, équipement de la maison, produits ménagers et d'hygiène, épicerie fine, loisirs et culture.

DES ATELIERS POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES ÉCOLOGIQUES

Depuis peu, Amandine Defrance, la créatrice de la boutique propose également des ateliers dédiés au bien-être et à l'écologie. Ces ateliers s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes. L'objectif est de sensibiliser les participants au zéro déchet et de leur apprendre à réaliser eux-mêmes des produits cosmétiques ou ménagers.

Au programme : fabrication de cosmétiques ou de produits ménagers, découverte des fleurs de Bach, confection de couronnes avec des fleurs séchées, réalisation de tawashi et bee wrap. Depuis quelques



semaines, la boutique propose aussi ses prestations dans le cadre du "Drive de Marius" (www.drivedemarius.fr). Des produits alimentaires locaux, bio, sans emballage, conditionnés en bocaux y sont disponibles.

Esprit ZD :

3 Route des Cités à Camblanes et Meynac.
Ouvert du mardi au samedi de 09h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h30.

Contact : 06.85.69.13.16 - amandine@espritzd.fr ■



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'élection présidentielle passée, se profilent désormais les élections législatives. Elles auront lieu les 12 et 19 juin prochains afin d'**élire les 577 députés** siégeant à l'Assemblée Nationale.

Rendez-vous salle polyvalente (avenue Guy Trupin), de 08h00 à 18h00.

Si l'inscription sur les listes électorales n'est plus possible, vous pouvez encore faire une procuration. Attention toutefois aux délais avant le vote.

Pour tout renseignement : www.service-public.fr ■



VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL : STOP AUX BRUITS INUTILES

Les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils générant des bruits, ne sont autorisés que sur les plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. ■

ENTRETIEN DES ABORDS DE SA MAISON

Nettoyer devant sa porte - Vous ne le savez peut-être pas, mais chaque riverain est tenu de balayer devant sa façade, d'enlever les mauvaises herbes en bordure de propriété et de procéder à l'entretien des caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement. ■

STOPPONS LES FEUX DE JARDIN

Faire un feu dans son jardin pour brûler des déchets verts est formellement interdit par arrêté préfectoral et circulaire interministérielle. En effet, la combustion des déchets verts entraîne des fumées contenant des hydrocarbures et des composés chimiques qui sont nocives quand elles sont inhalées. À noter que l'odeur de la combustion est gênante pour le voisinage en plus des risques encourus concernant la santé des habitants de Camblanes et Meynac. En cas de violation de ce dispositif, vous vous exposez à des sanctions. Les déchetteries du SEMOCTOM sont à votre disposition pour le dépôt de vos déchets verts.

Déchets verts, de quoi s'agit-il ?

- de l'herbe après tonte de pelouse ;
- des feuilles mortes ;
- des résidus d'élagage et de taille de haies / arbustes ;
- des résidus de débroussaillage. ■

FORUM DE RENTRÉE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, DE 9H30 À 14H00.

Le Forum des associations, des artisans, des producteurs et des commerçants revient pour une nouvelle édition lors de la semaine de la rentrée en septembre 2022. Retrouvez les forces vives de la commune, associatives et économiques, pour un moment convivial d'échanges. L'occasion de vous inscrire à vos activités préférées ! ■



RAPPEL CHIENS ERRANTS

15

La commune de Camblanes et Meynac souhaite rappeler aux propriétaires d'être particulièrement vigilants et à bien s'assurer de la garde de leur chien.

En effet, des attaques de chiens errants sur des brebis ou des poules sont à déplorer sur la commune. Les dégâts sont significatifs.

Il convient de rappeler que les chiens errants seront récupérés par le centre animalier Sacpa de Floirac. Les frais s'élèvent à 110 € par animal, plus une amende qui peut atteindre jusqu'à 150 €. La loi prévoit également que le propriétaire de l'animal est responsable des dégâts qu'il a pu causer.

Par ailleurs, les aboiements répétés sont une large cause de conflits de voisinage. Il est demandé instamment aux propriétaires de chien d'y prêter attention. ■

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie de Latresne : 05.57.97.16.60

Police secours : 17

Sapeurs pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecin : 05.56.44.74.74

Pharmacie de Garde : 3237

Urgences Pédiatriques/hôpital des enfants : 05.56.79.59.72

Hôpital Pellegrin : 05.56.79.56.79

Numéro permanence des élus : 07.84.12.85.91

CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers : 05.56.20.83.60

Multi-accueil de Camblanes et Meynac : 05 56 20 12 09

Pôle territorial Coeur Entre-deux-Mers : 05.56.23.95.17



FESTIVAL JAZZ 360

PLACE DE L'ÉGLISE DE CAMBLANES,
LE SAMEDI 11 JUIN, À PARTIR DE 18H30.

La 12^{ème} édition du Festival Jazz 360 se déroulera du 3 au 12 juin prochain. Plus qu'une simple manifestation culturelle, ce festival bien ancré sur le territoire est devenu une belle aventure collective. Initié sur la commune de Cénac en 2010, il parcourt maintenant 7 communes de la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers et s'étend sur les 2 premiers week-ends de juin.

Jazz360 fera étape à Camblanes et Meynac le samedi 11 juin et accueillera deux groupes de la scène bordelaise :

- à 18h30, **Callagan Quartet (jazz, blues & funk)**.

Ces quatre jeunes musiciens très talentueux viennent récemment d'investir la scène bordelaise. Ils sont amoureux des univers teintés de jazz, de blues et de funk, imprégnés des Melvin Rhyne, Lucky Peterson ou Jimmy Smith. Vous serez inévitablement embarqués par le doux son de l'orgue, instrument atypique et si représentatif de la coloration blues/jazz, qui vous plongera au coeur des années 1970.

- à 21h00, **Crawfish Wallet (jazz, blues & swing)**.

Né en 2017 à Bordeaux, Crawfish Wallet est avant tout une aventure humaine réunissant quatre musiciens passionnés autour de la culture musicale Néo-Orléanaise d'hier et d'aujourd'hui. Crawfish Wallet mêle une voix authentique, habitée par le blues et le swing aux sons chaleureux du trombone, soutenue par une rythmique solide et expérimentée.

Entrée gratuite - buvette et restauration sur place.

Toute la programmation et les informations sur les artistes sur :

www.jazz360.fr



Callagan Quartet



Crawfish Wallet

FÊTE DE LA SAINT-JEAN



À LA CHAPELLE DE MEYNAC,
LE VENDREDI 24 JUIN, DE 19H00 À 23H00.

La fête traditionnelle du feu de la Saint-Jean fait son grand retour cette année à la Chapelle Saint-Pantaléon. Elle est organisée par l'association "Patrimoine culturel de Camblanes et Meynac". Une fête de village chaleureuse, familiale et dans l'esprit des fêtes d'autrefois.

FESTIVAL LES LYRIQUES



À L'ÉGLISE SAINTE-EULALIE DE CAMBLANES,
LE SAMEDI 9 JUILLET, À 20H30.

Récital lyrique international avec 8 artistes de renom : France Dariz (soprano), Sabrina Messina (soprano), Maria Tomassi (soprano), Pierro Guliacci (tenor), Alberto Profeta (tenor), Paolo Battaglia (basse), Simon Svitok (bariton) accompagnés au piano par Giuseppe Vaccaro (pianiste à la Scala de Milan).

Une animation destinée aux enfants des écoles sera organisée le **mercredi 30 juin à la salle Bellevue de Cambes**. Deux artistes de l'Opéra National de Bordeaux animeront cette journée.

DEUX NOUVELLES ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE DE CAMBLANES ET MEYNAC NE MANQUE PAS D'IDÉES POUR ANIMER LE LIEU. DEUX NOUVELLES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES POUR LES BEAUX JOURS DU MOIS DE JUIN !

« LECTURES SOUS LE SOLEIL »

Les vendredis 10 et 24 juin de 16h30 à 18h00.

Cette animation se déroulera devant la médiathèque. Deux lectrices d'À Livre Ouvert seront présentes pour faire la lecture aux enfants qui auront également la possibilité de passer ce moment avec leurs parents. Un bac de livres sera aussi à leur disposition.



« A VOS MANGAS, PRÊTS, LISEZ ! »

Le samedi 18 juin à 10h30.

Moment de discussion avec les collégiens pour échanger sur leurs mangas préférés avec d'autres élèves. Des nouveautés sont au programme ! S'en suivra la présentation des coups de cœurs des bibliothécaires.



VENTE DE LIVRES À 1 €

Le samedi 11 juin de 10h30 à 12h30. Les livres sont issus du fonds de la bibliothèque et de dons.



17



PROGRAMME DES VOTES

Choisir son coup de cœur. Voici le programme des votes.

- Vote de Lire et Choisir et remise des chèques Lire : du 20 au 25 juin.
- Vote du Prix BD de la Mouette jusqu'au 15 juin.



LES SACS SURPRISES

Les sacs surprises de livres reviennent pour les vacances. Les dates seront communiquées prochainement.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers
33360 Camblanes et Meynac
Téléphone : 05.57.97.16.93
Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00
 - Mardi : 12h - 13h30
 - (sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00
 - Mercredi : 14h30 - 17h30
 - Vendredi : 16h30 - 18h00
 - Samedi : 10h00 - 12h00
- Tarifs : 5€/an par personne.
Gratuit pour les moins de 18 ans. ■



ARTEMUSE EN FÊTE

Depuis l'assemblée générale, les deux nouveaux membres du bureau d'ARTEMUSE prennent petit à petit leurs marques soutenus encore quelques temps par Florence. Bienvenue à eux !

Ils ont pu participer à l'organisation du premier concert de piano, organisé par Julien Dhalluin, directeur de l'école de musique, le 9 avril dernier, à l'église Sainte-Eulalie. Professeurs, élèves et parents ont profité pleinement d'un joli moment...

Cela nous laisse espérer une belle fête de fin d'année. Nous vous y attendons nombreux le **samedi 18 juin 2022 dans le jardin de l'école de musique à partir de 18h30.**

Nous préparons les pré-inscriptions pour une année 2022-2023 pleine d'énergie. En attendant, Sophie Ricci notre professeur de théâtre vous propose des stages lors de certains week-ends et sur les vacances... Venez tester !

Permanence : le mercredi de 09h00 à 12h00 et le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 – 1^{er} étage mairie de Camblanes et Meynac

Contact : artemuse.asso@orange.fr ou www.artemuse.org
Tél : 05.57.97.16.90 ■



TENNIS CLUB DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Les filles à l'honneur

Site d'accueil en mars pour les Raquettes FFT et les Raquettes Ados, le TPE2M avait fait les choses en grand. Ces deux épreuves permettent à des joueuses de découvrir la compétition sans trop de pression. Sur deux samedis, les coachs Christian et Johan avaient tout mis en œuvre pour recevoir au mieux les clubs qui se déplaçaient à Camblanes et Meynac. Pour les Raquettes FFT (adultes), les joueuses ont entamé les parties dès le matin.

Elles ont ensuite pu profiter d'une pause autour d'un repas, avant de poursuivre les choses sérieuses sur les courts. Toutes sont reparties enchantées, avec une rose offerte par le club. Les deux équipes du TPE2M - une sur place, l'autre qui se déplaçait à Bouliac - ont terminé 2^{ème}. Deux semaines plus tôt, les Raquettes Ados avaient également permis aux filles du club de se distinguer devant de nombreux parents ravis : à Camblanes, Marie, Faustine, Molly et Mahaut ont terminé invaincues, tandis que l'équipe engagée à Talence bouclait sa journée à la 2^{ème} place. Chapeau les filles ! ■



LE BLASON DES PE2M

Une médaille de bronze aux championnats de France de tir à l'arc !

Lors des derniers championnats de France de tir à l'arc en salle qui se sont déroulés à Vittel, notre archère, Christine Bruneau s'est brillamment illustrée en terminant médaille de bronze dans sa catégorie. Après s'être qualifiée pour les phases finales avec brio, les matchs de duels se sont enchaînés : quart de finale gagné 6-2, malgré une demi finale perdue, elle prend sa revanche avec 6 à 0 pour la 3^{ème} place. Toutes nos félicitations pour cette médaille bien méritée.

La saison extérieure a maintenant commencé et nous espérons bien qualifier des archers aux championnats de France de tir à l'arc en extérieur qui vont se dérouler à Riom (Puy-de-Dôme).

Le club va organiser les championnats régionaux de tir à l'arc en extérieur où se rencontreront les meilleur(e)s archers adultes de notre nouvelle région les **25 et 26 juin** au stade de la Lande.

Contact : contact@blasonpe2m.fr - <https://blasonpe2m.fr/> ■



ANCIENS COMBATTANTS

Notre Président, Jean FELIX nous a quittés.

Il est décédé le 18 mars 2022. Ses obsèques se sont déroulées le 24 mars, accompagnées par sa famille et de très nombreux amis. Il avait pris la présidence de l'association en 1993, et pendant presque 30 ans, il a conduit cette association avec compétence et réussite. Il pensait à tout : aux cérémonies du souvenir, aux médailles et décorations, à la "Gamelle", au repas amical et son traiteur, aux musiciens, à la bourriche, aux assemblées générales, aux finances bien sûr. Et il avait même obtenu amitié et entente partagée avec nos amis anciens combattants de Cénac.

Tout et toujours, c'était parfait, monsieur le Président !

Le maire et l'ensemble de la municipalité adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux membres des anciens combattants. L'assemblée générale extraordinaire a élu Michel Croizat à la présidence de l'association. Le siège social demeure à la mairie de Camblanes et Meynac.



CHEMIN FAISANT

Le printemps de retour, Chemin Faisant élargit son champ d'action pour aller marcher un peu plus loin dans le département : Puynormand, Hostens, Cussac Fort Médoc... Les grandes sorties hors département sont prêtes : Limogne en Quercy et Saint-Nectaire en week-end, la région nîmoise pour 10 jours. L'association n'oublie pas pour autant son jardin en Entre-deux-Mers : Omet, Capian, Saint-Genès de Lombaud, Salleboeuf...

Et toujours le "Chemin des Onze Clochers".

Contacts : Philippe Stéphant au 05.56.20.73.64
Gérard Berthelot au 06.33.68.15.03 ■



FEPC VIDE GRENIERS

Le foyer d'éducation populaire camblanais organise son prochain vide greniers le dimanche 26 juin 2022.

Après deux années d'absence, retrouvez votre vide-greniers annuel. Restauration sur place.

Les bénéfices de la journée seront notamment reversés aux écoles de Camblanes et Meynac pour leurs projets de sorties scolaires. ■



FEPC COUTURE

Le club couture reprend enfin ses activités après plusieurs coupures liées à la COVID. La rentrée de septembre se fera avec une nouvelle animatrice : Sonia. Les cours devraient avoir lieu à la maison des associations, les lundi et vendredi de 14h00 à 16h30. Vous pouvez prendre plus de renseignements auprès de Sonia au 06.74.01.98.40 ou de Françoise au 06.99.20.80.08 ■

LA P'TITE RÉCRÉ

Après 2 ans d'absence, début avril, c'était le grand retour du carnaval de La P'tite Récré.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont porté des costumes et couleurs représentant les quatre coins du monde, même certains adultes ont joué le jeu !

Tous les ingrédients d'un après-midi réussi étaient là : soleil, musique, confettis, joli totem, goûter, tombola (35 gagnants) et beaucoup de monde !

De nombreux tickets de tombola ont été vendus, nous remercions les familles et tous les commerçants/parcs pour leur générosité.

Les bénéfices seront utilisés pour financer des sorties scolaires et vous proposer très bientôt de nouveaux moments festifs.

Merci à toutes et tous pour ce joli carnaval !

Contact : laptiterekrecom@gmail.com ■



COEUR DE LOTUS

Malheureusement en raison de différents événements, nous mettons fin aux activités de l'association (skate et yoga).

Au plaisir.

L'Équipe Coeur de Lotus. ■

DANSE & VOUS

L'association "DANSE & VOUS 33" de Camblanes et Meynac (section du FEPC) a organisé une soirée de pratique le 8 avril 2022 dans une super ambiance des années 80. Une bonne nouvelle après les contraintes liées au port du masque.

Soirée de fin d'année le 2 juillet 2022 : Réservez dès aujourd'hui ! Danse & Vous 33 organise sa toute première

soirée de fin d'année ouverte au public dans la salle des fêtes de Loupes. Au programme buffet et animations autour de la danse : de quoi danser jusqu'au bout de la nuit. 25 € par personne.

Réservation obligatoire avant le 15 juin 2022 sur notre site internet <https://danseetvous33.wixsite.com/website> ou par téléphone au 06.17.24.22.48. ■



LES CHORALEURS

Depuis 2 ans, les chorales s'étaient plus ou moins endormies. Difficile de se retrouver pour chanter sans salles et en respectant les conditions sanitaires.

Mais tout arrive ! Les Choraleurs ont eu le plaisir de produire leur 1^{er} concert d'après pandémie, en hommage à Ariel Ramirez, fin mars dans l'église de Quinsac. Merci au public, nombreux et enthousiaste de s'être déplacé. Deux autres dates prévues en novembre à Camblanes et Meynac et à Targon.

Avant l'été, nous allons renouer avec les Choral'péro, ces rendez-vous chantés et improvisés dans des lieux publics. Retenez le dimanche 12 juin 2022. Lieux et horaires seront confirmés prochainement.

Répétitions tous les lundis de 20h45 à 22h15 dans la salle des fêtes de Quinsac.

Contact : Marylise Berthelot (Présidente : 06.32.13.29.79)

http://www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html ■



agenda



VIDE-GRENIERS DU FEPC

Le grand vide-greniers organisé par le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais se déroulera le **DIMANCHE 26 JUIN** dans le centre-bourg de Camblanes et Meynac (parking de l'école maternelle, parvis de la salle polyvalente et intérieur, chemin des Écoliers, cour de l'école élémentaire). Les fonds récoltés par cette manifestation sont reversés aux caisses des écoles ou à l'association des Parents d'élèves "La P'tite Récré". ■



VENREDI 10 JUIN

■ **Festival Jazz 360** - concert de l'école de Camblanes et Meynac, dans le cadre du festival Jazz360, à l'église Sainte-Eulalie, à 18h30.

■ **Lectures sous le soleil** - animation bibliothèque, de 16h30 à 18h00, sous la pergola du chemin des Écoliers.



SAMEDI 11 JUIN

■ **Festival Jazz 360** - place de Verdun (place de l'église).

18h30 - Callagan Quartet (jazz-blues-funk)

21h00 - Crawfish Wallet (jazz blues & swing)

Entrée libre - Buvette et restauration sur place.

■ **Vente de livres** - à la médiathèque de 10h30 à 12h30. 1 euro le livre !

■ **Opération ramassage des déchets** organisée par la P'tite Récré et la Ramasse verte. Rendez-vous à 14h30 à l'espace Guerlande. Animations et goûters.

DIMANCHE 12 JUIN

■ **Élections législatives (1^{er} tour)** - salle polyvalente - de 08h00 à 18h00.

SAMEDI 18 JUIN

■ **Fête d'Artemuse** - à partir de 18h30 dans les jardins de l'école de musique (salle polyvalente en cas de pluie).

Musique et danse proposées par les membres de l'association.

<http://www.artemuse.org>



■ **"À VOS MANGAS, PRÊTS, LISEZ !"** - à la médiathèque, à 10h30. Animation autour du manga avec les jeunes Camblanais et Meynacais.

DIMANCHE 19 JUIN

■ **Élections législatives (2^{ème} tour)** - salle polyvalente - de 08h00 à 18h00.

VENREDI 24 JUIN

■ **Feux de la Saint-Jean** - chapelle de Meynac.

Grande soirée autour du Feu de la Saint-Jean, à partir de 19h00. Soirée familiale et festive.

■ **Lectures sous le soleil** - animation bibliothèque, de 16h30 à 18h00, sous la pergola du chemin des Écoliers.

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN

■ **Championnats régionaux de tir à l'arc** - stade de La Lande. Le Blason des Portes de l'Entre-deux-Mers accueille les championnats de Nouvelle-Aquitaine à domicile !

DIMANCHE 26 JUIN

■ **Vide-greniers du FEPC** dans le bourg de Camblanes et Meynac.

SAMEDI 9 JUILLET

■ **Les Lyriques** - église Sainte-Eulalie, à 20h30. Le festival d'art Lyrique de Cambes fait étape à Camblanes et Meynac. Artistes internationaux. Entrée gratuite.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

■ **Forum de rentrée** - dans la cour de l'école élémentaire, de 09h30 à 14h00.

Le forum des associations, commerçants, artisans et viticulteurs de Camblanes et Meynac est un bon moyen de prendre toutes les informations nécessaires pour bien préparer sa rentrée.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

■ **Rencontre sportive inter-associations de la commune** - de 09h00 à 17h00, à la plaine des sports de La Lande.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur www.camblanes-et-meynac.fr

Contact mairie : 05.57.97.16.90

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Samedi : de 10h à 12h - Fermée le 1er jeudi après-midi de chaque mois. Numéro d'urgence de la mairie : 07 84 12 85 91 en dehors des horaires d'ouverture.

www.facebook.com/camblanesetmeynac

